

Communiqué

Pour diffusion immédiate

PIERRE PAQUETTE ET VÉRONIQUE HIVON DÉPLORENT LA SUSPENSION DES ACTIVITÉS DE L'USINE GRAYMONT

Ottawa, le mardi 9 juin 2009 – Le député de Joliette à la Chambre des communes et leader parlementaire du Bloc Québécois, **Pierre Paquette**, ainsi que la députée de Joliette à l'Assemblée nationale, **Véronique Hivon**, déplorent la décision de Graymont de suspendre indéfiniment la production de chaux vives à l'usine de Joliette et y voient une raison de plus d'exiger des gouvernements du Québec et fédéral un véritable plan de relance pour agir maintenant afin de sortir de la crise.

« La décision de Graymont découle du fort ralentissement de l'économie qui affecte des secteurs industriels qui utilisent cette matière première. Le gouvernement fédéral conservateur doit prendre acte du fait que des pans entiers de l'économie sont rattrapés par les difficultés actuels et que ça prend un véritable plan de relance qui vont aider des entreprises qui sont des clients de Graymont » a déclaré **Pierre Paquette**.

« Il est regrettable que Graymont ait décidé de suspendre sa production à son usine de Joliette pour la concentrer dans d'autres installations. L'ensemble des intervenants de la région doivent se mobiliser pour assurer la survie de cette usine et le maintien des emplois à Joliette » a souligné **Véronique Hivon**.

Les deux députés ont tout de suite pris contact avec les responsables syndicaux locaux afin de manifester leur appui et leur solidarité envers les travailleurs qui vont perdre leur emploi. De plus, **Pierre Paquette** et **Véronique Hivon** sont disponibles pour travailler à la relance de l'usine de chaux vives de Joliette.

– 30 –

Renseignements :	Pour Pierre Paquette :	Nancy Gagnon 450.756.9648
	Pour Véronique Hivon :	Stéphanie Drainville 450.752.6929